

RAPPORT D'ACTIVITÉ

MobiChablais
2018 - 2022



TABLE DES MATIÈRES

Chiffres-clés	04
Offre MobiChablais	05
Évolution de l'offre	09
Fréquentation	10
Soucis de jeunesse	12
Aspects financiers	14
Perspectives	15

Ce rapport d'activité est une synthèse du rapport détaillé MobiChablais pour la période d'exploitation 2018-2022. Le document complet peut être demandé par e-mail à info@tpc.ch

Impressum

Edition : TPC, Transports Publics du Chablais SA
Graphisme : Boomerang Marketing SA
Impression : Imprimerie Montfort SA



UNE OFFRE DE MOBILITÉ UNIQUE EN SUISSE

Après 4 ans d'exploitation et au moment de renouveler la convention qui lie 8 communes du Chablais et les TPC, le comité de pilotage et les TPC tirent un bilan globalement positif du service de bus urbain MobiChablais.

La fréquentation a plus que doublé en 2022. Cela s'explique, bien entendu, par l'introduction des 4 communes supplémentaires et de leurs transports scolaires, mais pas seulement: la période post covid a séduit de plus en plus de clients aussi sur les lignes existantes. La fréquentation dans certaines communes nouvellement desservies a de loin dépassé nos prévisions, à l'instar de la Commune de Bex qui a vu la desserte de sa gare, initialement sur demande, systématisée à peine un an après son introduction.

La nouveauté du service pour les TPC avec les bus à la demande, l'augmentation de l'offre, la reprise des scolaires dans les courses à l'horaire ont généré lors de leur introduction quelques difficultés d'exploitation qui ont impacté les client-e-s. La majorité des problèmes rencontrés est aujourd'hui résolue. Cependant, les TPC souhaitent encore augmenter la qualité des prestations, et ont décidé en conséquence de consolider le service existant et de ne plus étendre le réseau avant 2025.

Une croissance continue de la fréquentation, malgré une baisse liée au covid en 2020, confirme que ce modèle d'offre de transport public, unique en Suisse par son service à la demande, répond à un besoin de la population du Chablais.

Gilles Cottet

Président du comité de pilotage MobiChablais
Conseiller municipal Ville de Monthey



UN SEUL MAILLAGE POUR LE CHABLAIS

Davantage de flexibilité, de disponibilité et de souplesse, c'est ce que propose l'offre MobiChablais depuis le 9 décembre 2018.

Initiée par l'organisme ChablaisAgglo, elle traduit la volonté des communes participantes ainsi que des cantons du Valais et de Vaud de proposer une offre en transport public digne d'une agglomération urbaine en expansion telle que nous la connaissons dans la plaine du Chablais.

Le service à la demande représente actuellement 20% de la totalité du trafic. Il a permis une desserte tous les jours avec une grande amplitude et sur un large territoire. Pour rappel, les bus MobiChablais «à la demande» construisent en temps réel leur itinéraire en fonction des demandes des client-e-s aux heures extrêmes de la journée, le dimanche ainsi que toute la journée dans certaines zones périphériques, comme dans la zone industrielle d'Aigle ou au hameau d'Antagnes.

L'application TPC mobile, développée spécifiquement pour MobiChablais, facilite l'utilisation des bus à la demande et offre entre autres des horaires en temps réels. Elle est utilisée actuellement par plus de 3'500 personnes.

Le système innovant de MobiChablais avec son excellente amplitude horaire et sa grande étendue géographique est une offre attractive de transports public que nous souhaitons pérenniser pour nos habitant-e-s et les visiteurs-euses de notre belle région!

Maude Allora

Membre du comité de pilotage MobiChablais
Conseillère municipale Ville d'Aigle

MOBICHABLAIS EN 2022

2 CANTONS	8 COMMUNES	56'000 HABITANTS-TES <small>desservis</small>
---------------------	----------------------	--



21
BUS



174 ARRÊTS <small>+47% par rapport à 2019</small>	1'137'000 VOYAGEURS-EUSES <small>+194% par rapport à 2019</small>	1'541'000 KM PARCOURUS <small>+ 314% par rapport à 2019</small>
--	--	--



LES BUS « AGILES » PARCOURENT LE CHABLAIS DEPUIS 2018

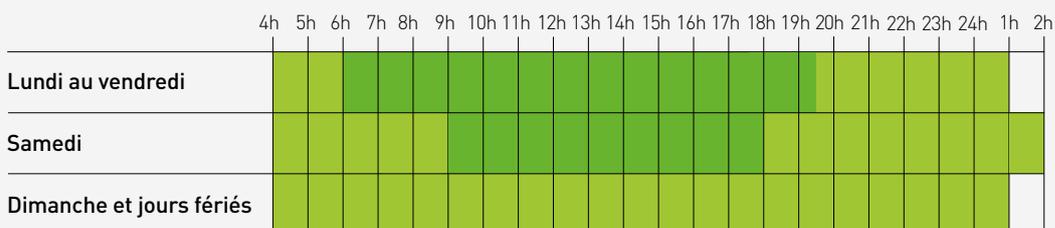
MobiChablais fonctionne sur le principe du « bus agile ». Il s'agit d'une offre de transport public qui repose sur des lignes de bus combinant dessertes fixes et sur demande.

Les dessertes sur demande permettent d'élargir la portée géographique et temporelle d'une

ligne de bus sans augmenter le coût d'un véhicule. Cette offre novatrice ne fait pas circuler le bus inutilement. Lors du service réduit et à certains arrêts, on demande désormais aux voyageurs-euses où ils-elles sont/vont et on crée en temps réel le meilleur itinéraire pour aller les chercher.

UNE OFFRE AVEC 2 NIVEAUX DE SERVICES

Le service normal est proposé du lundi au vendredi de 6h à 19h30 ainsi que le samedi de 9h à 18h. Tous les arrêts sont desservis à la demande en soirée, le dimanche et les jours fériés.



■ Service normal ■ Service réduit (desserte à la demande de tous les arrêts)



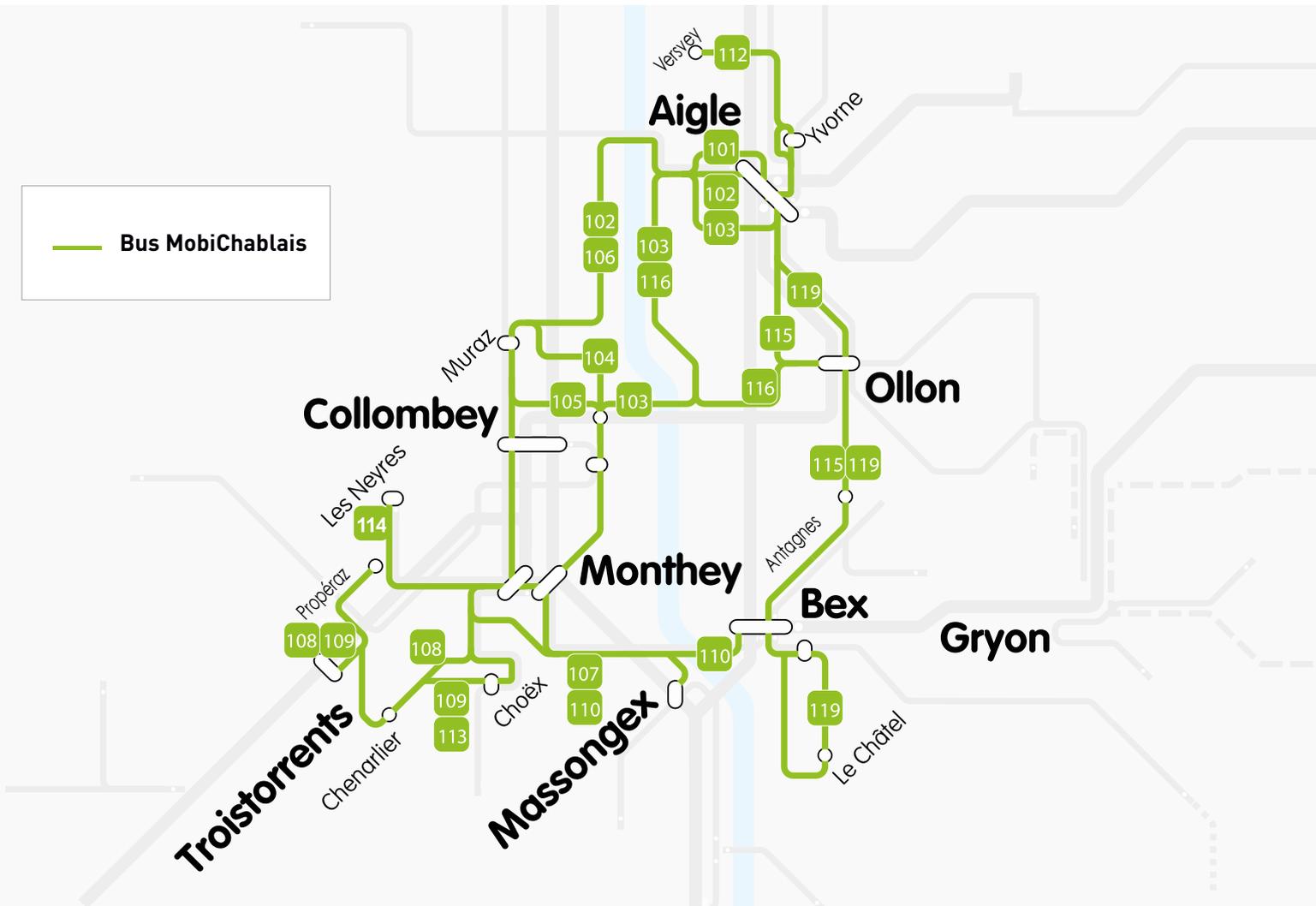
UNE APPROCHE ENTIÈREMENT NOUVELLE DE LA MOBILITÉ

Les voyageurs-euses qui montent à un arrêt sur demande doivent demander le passage du bus par le biais d'une application mobile ou via un call center. Le délai de demande est généralement de 15 minutes avant le départ en journée avec l'application TPC Mobile et de 30 minutes le soir et le week-end.

Les voyageurs-euses qui descendent à un arrêt sur demande doivent indiquer leur destination au conducteur en montant dans le bus.

Les dessertes sur demande engendrent une incertitude sur le temps de trajet. Un temps moyen de desserte est calculé pour chaque zone. Lors du dépassement de ce temps de trajet, des moyens de délestage, comme par exemple le taxi, sont proposés au client.

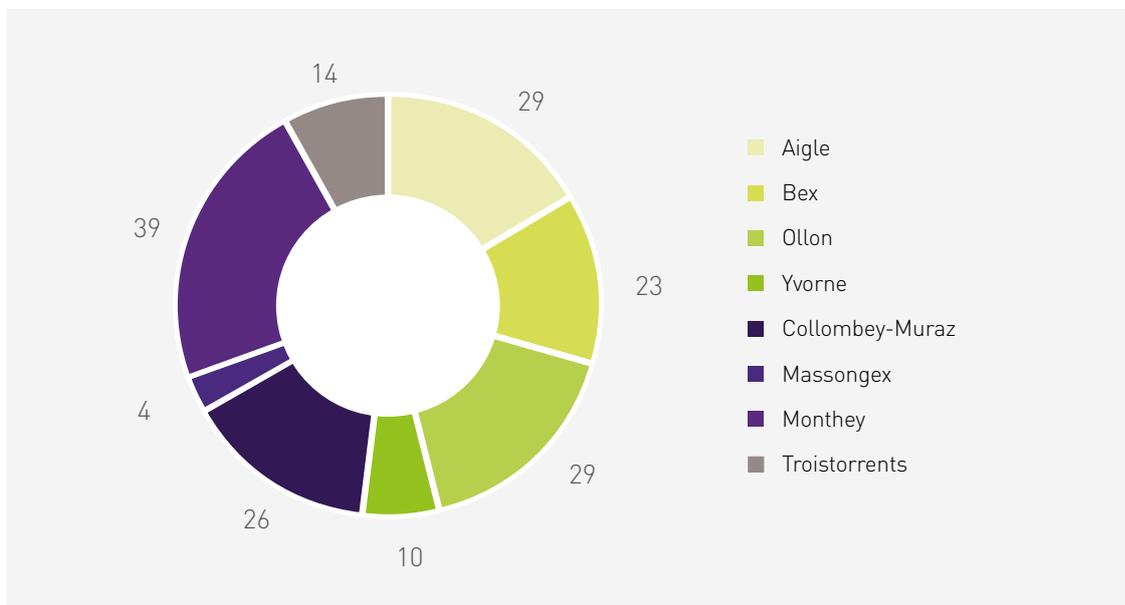
LE RÉSEAU MOBICHABLAIS DESSERT 8 COMMUNES



UNE OFFRE DE MOBILITÉ FLEXIBLE GRÂCE AUX ARRÊTS SUR DEMANDE

Fin 2022, le réseau urbain MobiChablais comptait 174 arrêts. Plus de 80 % des arrêts sont situés dans les zones à moindre trafic et desservis uniquement sur demande (hors jours et heures scolaires).

LE NOMBRE D'ARRÊTS PAR COMMUNE :





L'APPLICATION TPC MOBILE FAIT RENTRER L'OFFRE DANS LA POCHE DES USAGERS

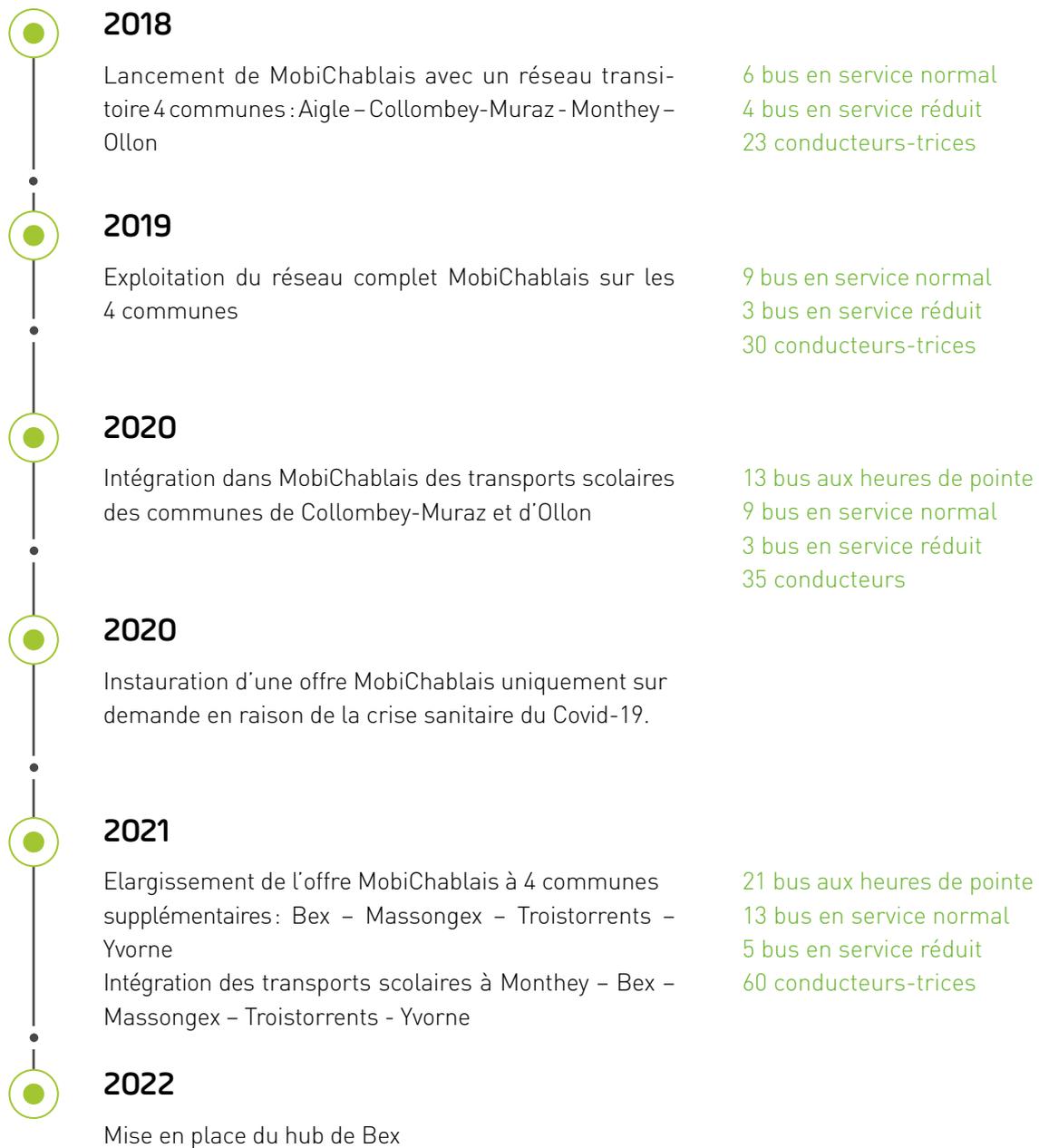
L'application «TPC mobile» est au cœur du concept du bus agile. Elle permet la demande de passage d'une course «sur demande». Elle offre également la possibilité de consulter les horaires en temps réel et d'acheter des billets.

3'500 client-e-s sont actifs-ves sur l'application mobile. Ils-elles ont acheté près 30'000 billets en 2022.

Pour les client-e-s sans smartphone, un système de cartes et de validateurs dans les bus sera déployé en 2023 afin d'améliorer l'accessibilité de l'offre MobiChablais.

UNE ÉVOLUTION CONTINUE DURANT 4 ANS

MobiChablais a été lancé en décembre 2018. D'abord mise en place sur 4 communes, l'offre n'a cessé d'évoluer pour s'étendre dès l'horaire 2022 sur 8 communes.

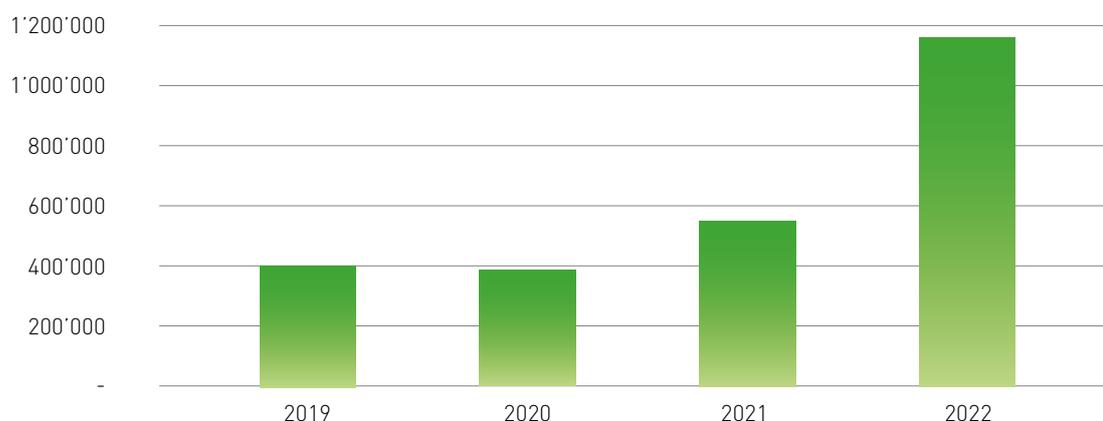


L'offre MobiChablais est nouvelle et novatrice. Elle a nécessité des modifications régulières de son fonctionnement pour suivre le comportement des clients. L'équilibre des dessertes aux heures de pointe, en service normal ou réduit, a également engendré de nombreuses adaptations.

UNE FRÉQUENTATION EN FORTE HAUSSE

Le nombre de voyageurs-euses du réseau urbain MobiChablais est passé de près de 400'000 en 2019 à plus de 1,1 millions de passagers-ères en 2022.

Fréquentation MobiChablais



Le tableau suivant montre la fréquentation par commune de départ en 2022

Commune	Voyageurs	Par jour	Population	Par habitant	Parts
Aigle	305'352	837	10'830	28.20	26.9 %
Bex	69'715	191	7'488	9.31	6.1 %
Ollon	65'952	181	3'827	17.23	5.8 %
Yverne	21'807	60	900	24.23	1.9 %
Sous-total VD	462'827	1'268	23'045	20.08	40.7 %
Collombey-Muraz	203'518	558	9'606	21.19	17.9 %
Massongex	6'667	18	1'700	3.92	0.6 %
Monthey	393'642	1'078	17'800	22.11	34.6 %
Troistorrents	70'234	192	4'000	17.56	6.2 %
Sous-total VS	674'060	1'847	33'106	20.36	59.3 %
TOTAL	1'136'887	3'115	56'151	20.25	100 %

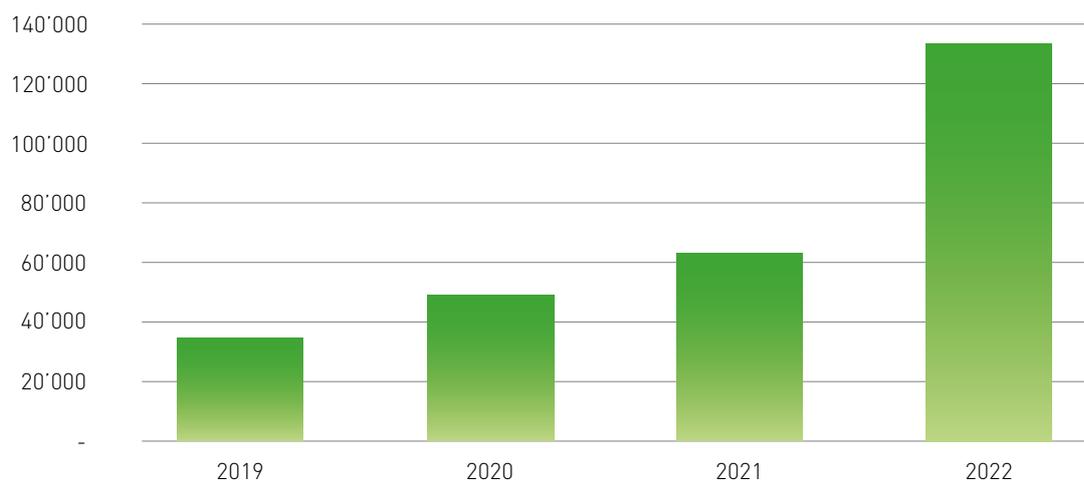
Le nombre de voyages par habitant-e doit être pondéré par la présence ou non d'un trafic scolaire ou d'un hub de transport.

NOMBRE DE VOYAGEURS-EUSES UTILISANT LES ARRÊTS SUR DEMANDE

Le nombre de demandes d'arrêts est passé de 33'000 en 2019 à plus de 132'000 en 2022. Plus de 80% des demandes de passage ont été faites au travers de l'app mobile.

Le tableau suivant montre l'évolution de l'offre à la demande :

Demandes d'arrêt



En 2022, la part des voyageurs «à la demande» représente 22.5% du total de la fréquentation.





DES SOUCIS DE JEUNESSE

La technique d'exploitation MobiChablais est une innovation en matière de transports publics au niveau suisse.

Il a fallu tout d'abord relever les défis du recrutement des chauffeurs-euses ainsi que celui de l'acquisition du matériel roulant nécessaire à la mise en place de l'offre. Un nouvel environnement informatique propre a été développé et mis en place pour permettre la gestion de MobiChablais.

La formation des chauffeurs-euses, en tenant compte notamment des contraintes de conduite liées à la topographie du Chablais, a constitué un autre challenge. Les conditions de circulation et la gestion des transports scolaires ont également engendré des difficultés.

DES INÉVITABLES PHASES DE RODAGE

MobiChablais a rencontré des difficultés et des incidents à quasiment chaque changement d'horaire. Les conséquences comme des saturations, d'importants retards ou des suppressions ont été parfois mal vécues par la clientèle.

Les réclamations ont principalement concerné des ruptures de correspondances, les retards et les transports scolaires. Elles ont été traitées individuellement. Le taux de réclamations pour 1000 voyageurs-euses est passé de 1.07 à 0.68 entre 2019 et 2022.

Après 4 années d'activité, MobiChablais a résolu ses problèmes de jeunesse. Cependant, les TPC souhaitent encore augmenter la qualité des prestations et ont décidé de consolider le service existant et de ne plus développer le réseau avant 2025.



Fin 2021,
Bex, Troistorrents,
Massongex et Yvorne
ont rejoint le réseau
de bus MobiChablais.

MOBICHABLAIS SOUS L'ANGLE FINANCIER

Les aspects financiers de MobiChablais ont suivi l'évolution de son offre. Les recettes voyageurs sont passées de CHF 394'000.- en 2019 à CHF 1.16 million 2022. Les coûts s'élevaient à CHF 5.5 millions en 2019. Ils se sont situés à CHF 12.2 millions en 2022.

Le taux de couverture est passé de 7.2% en 2019 à 9.5% en 2022 avec des indemnités

de env. 5,1 millions (2019) à un peu plus de 11 millions en 2022.

L'exploitation d'un réseau classique avec des arrêts fixes nécessiterait des coûts de 5.3 millions de francs supplémentaires par rapport à l'offre flexible MobiChablais actuelle.

LE FINANCEMENT ASSURÉ PAR LES INDEMNITÉS

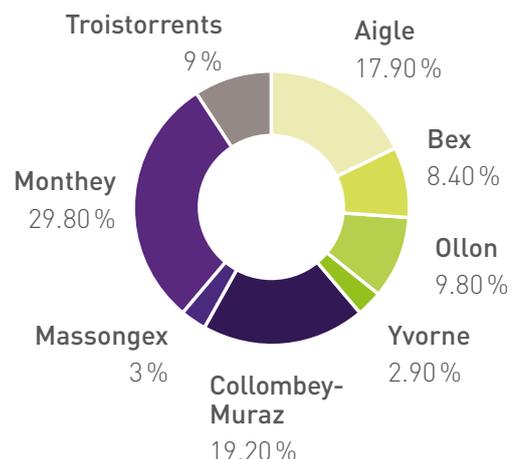
La couverture des coûts est assurée par les communes après déduction des recettes et des indemnités des cantons de Vaud et du Valais qui représentent env. 25% des indemnités totales. La clé de répartition communale est basée à 1/3 sur la population desservie et à 2/3 sur le temps d'offre planifié sur le territoire des communes.

FINANCEMENT MOBICHABLAIS PAR ANNÉE

En milliers de CHF

Année	2019	2020	2021	2022
Recettes	394	423	644	1'161
Coûts	5'471	6'056	7'800	12'209
Indemnités	5'076	5'633	7'156	11'048
Taux de couverture	7.2%	7.0%	8.3%	9.5%

CLÉ COMMUNALE POUR 2022



Le taux de couverture actuel MobiChablais (env. 10%) est faible en comparaison à celui d'autres réseaux urbains. Il semble envisageable à terme que MobiChablais atteigne un taux de couverture de 20%.

La mise en place d'une nouvelle procédure budgétaire permettra à l'avenir d'éviter le décalage entre le calendrier budgétaire des TPC (novembre) et celui des communes (été).

LES PERSPECTIVES

Des perspectives réjouissantes se présentent pour pérenniser et développer cette offre de mobilité dans le Chablais.

Mise en place d'une tarification unique

L'absence de tarification homogène est un réel frein au développement commercial de MobiChablais. Il apparaît donc urgent de régler cette question et de mettre en place une tarification unique. Les prix devront rester comparables à ceux des agglomérations similaires.

Développement de la fréquentation

Afin d'accompagner les changements dans les habitudes de mobilité de la population, il est nécessaire de promouvoir l'offre MobiChablais par des campagnes de communication. Des plans de mobilité pourraient également être proposés aux entreprises.

Amélioration des infrastructures routières

La saturation grandissante du réseau routier engendre des soucis de ponctualité pour MobiChablais. La création de voies réservées dans les centres urbains ainsi que des systèmes de priorité aux feux semblent inévitables pour garantir la qualité du service MobiChablais.

Amélioration de l'offre et du périmètre

Différentes pistes d'amélioration ou d'extension de l'offre ont déjà été identifiées.

- Cadence 30' toute la journée entre Muraz et Aigle et entre Monthey et la ZI Aigle via la Gouille
- Courses supplémentaires, voire cadence 30' entre Bex et Le Châtel
- Cadence 15' sur la route cantonale entre Monthey et Collombey
- Création d'un hub à la nouvelle gare de Collombey
- Prolongement de la ligne vers Lavey et St-Maurice et desserte des bains
- Desserte de Vionnaz qui pourrait offrir une cadence 30' entre Muraz et Aigle

Ces améliorations pourraient être mises en œuvre au fur et à mesure de la croissance du trafic.

MobiChablais a connu un succès important durant ses 4 premières années d'activité. Son potentiel de développement reste élevé. Cette approche novatrice de la mobilité d'agglomération a suscité un intérêt de différentes entreprises de transports ou collectivités publiques souhaitant déployer une offre similaire sur leur territoire.



Transports Publics
du Chablais

MobiChablais

Un service des Transports Publics du Chablais SA
Place de la Gare 5 / CH - 1860 Aigle

T +41 24 468 03 30 / info@tpc.ch

www.tpc.ch